



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mars 2026

Référence :
2026-03-03-06

Objet de la délibération :
**Chasse - Désignation de
permissionnaire**

Membres élus	19
Membres en fonction	17
Membres présents	14

Vote à main levée

Pour : 17

Contre :

Abstention :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture de
Mulhouse

L'an deux mille vingt-six, le 3 mars à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de Landsers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel ADRIAN, Maire.

Présents : M. ADRIAN Daniel, Mmes CLAVIER Yvette, MIHELIC Sandie, PREAU Françoise, WIRTH Isabelle, ZINGLE Mireille, MM. BEHRA Alain, CONRATH Roger, LETOUBLON Olivier, MERCIER David, PUGIN Eric, SUTTER Michel, WURTZEL André, ZAEPFFEL Claude.

Excusés représentés :

Mme HANNAUER Barbara donne procuration à Mme CLAVIER Yvette

Mme MISSUD Eléonore donne procuration à M. ADRIAN Daniel
M. RESCH Julien donne procuration à M. WURTZEL André

A été nommé secrétaire : DEMARK Hervé, Directeur Général

Objet de la délibération : Chasse - Désignation de permissionnaire

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur CHOTEL Patrick, locataire de la chasse communale, qui souhaite modifier la liste de ses permissionnaires.

Il propose de remplacer M. VEYNE Lucien par M. NOTTER Valentin.

La candidature de M. NOTTER Valentin a été soumise à l'approbation de la Commission Consultative Communale de la Chasse le 12 février 2026 dont les membres ont émis un avis favorable.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE la désignation de M. NOTTER Valentin en qualité de permissionnaire en lieu et place de M. VEYNE Lucien à compter de ce jour.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire de la présente délibération à compter du 4 mars 2026

Le Maire
Daniel ADRIAN



Le secrétaire
Hervé DEMARK